

## Enseignement catholique halluinois

Ecole Notre-Dame des Fièvres



Ecole Saint Alphonse



Ecole Sainte Marie-Sacré Coeur



### Tarifs 2018/2019

Madame, Monsieur,

Les contributions familiales permettent aux **OGEC\*** de financer les investissements immobiliers (rénovation, grosses réparations, mise en conformité, construction...), l'acquisition du matériel d'équipement et/ou les dépenses liées aux projets spécifiques en lien avec notre caractère propre (enseignement religieux, organisations pédagogiques et fournitures ou matériels particuliers, ...)

A Halluin, les **OGEC** des écoles Sainte Marie-Sacré Cœur, Saint Alphonse et Notre Dame des Fièvres sont regroupés au sein d'une association, **l'AHEP\*** qui leur permet de bénéficier d'une mutualisation des moyens et d'une solidarité financière.

Depuis plus de neuf ans, une gestion saine et rigoureuse nous a permis de maintenir le montant des contributions familiales malgré de nombreux travaux de maintenance et d'aménagements numériques dans nos écoles.

Aujourd'hui, nous devons faire face à de nouvelles charges qui nous sont imposées par la législation (Accessibilité aux Personnes Handicapées) et par la nécessité de rendre plus agréables les conditions de scolarisation de vos enfants. Ainsi, en 2018, nous aurons l'occasion d'inaugurer une nouvelle salle polyvalente à l'école Sainte Marie, de mettre en service une nouvelle chaudière et de rénover les toilettes à l'école Notre Dame des Fièvres, puis de construire un nouveau bloc sanitaire à l'école Saint Alphonse. D'autres projets sont également prévus sur les années 2020 à 2023 dans ces trois établissements.

Afin de faire face à ces nouvelles échéances, nous avons révisé la grille des contributions familiales (**coopérative comprise**) comme suit :

(Un seul tarif mensuel englobant la contribution familiale et la coopérative)

Revenu fiscal de référence des parents	Frais mensuels Pour un enfant	Frais mensuels par enfant d'une fratrie (dans l'enseignement catholique halluinois)
De 0€ à 9 147€	24.50€	23.50€
De 9 148€ à 12 806€	30.50€	26.50€
De 12 807€ à 16 465€	34.50€	30.50€
De 16 466€ à 20 124€	39.50€	36.50€
De 20 125€ à 23 783€	44.50€	39.50€
De 23 784€ à 27 441€	49.50€	44.50€
De 27 442€ à 31 100€	56.50€	50.50€
De 31 101€ à 36 588€	62.50€	56.50€
De 36 589€ à 43 906€	67.50€	63.50€
De 43 907€ à 53 053€	71.50€	68.50€
Au-delà de 53 053€	77.50€	72.50€

Nous vous remercions de contribuer par votre participation financière mensuelle à l'entretien et l'embellissement des écoles catholiques d'Halluin.

Les Chefs d'établissement restent à votre écoute si vous rencontrez des difficultés face à ces montants.

**Anne Grislain**  
Présidente OGEC Ste Marie-S.Coeur

**Christophe Grassart**  
Président AHEP

**M-A Ballenghien**  
Chef d'établissement Ste Marie-S.Coeur

\*OGEC : Organismes de Gestion des Ecoles Catholiques

\*AHEP : Association Halluinoise d'Education Populaire